



-
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Secteur : Transport et Logistique- Filière : Technicien Spécialisé d'Exploitation en Transport- Niveau : Technicien Spécialisé |
|---|

1. Description générale du métier

Le Technicien Spécialisé d'Exploitation en Transport a pour fonction principale d'organiser et de contrôler l'exécution d'une prestation de transport adaptée à la demande du client tout en veillant à l'optimisation des moyens matériels et des ressources humaines de son entreprise.

C'est une activité sédentaire qui s'effectue le plus souvent en horaires normaux de travail. Cependant, des déplacements à l'extérieur peuvent être envisagés pour des actions de commercialisation ou de traitement de litiges.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes:

- Gérer une équipe
- Commercialiser une prestation de transport
- Organiser et planifier une opération de transport
- Suivre et gérer une opération de transport
- Gérer un centre de profit

3. Formation

Le mode de formation est résidentiel. La durée de formation est deux années incluant des stages en entreprise.

4. Conditions d'admission :

- Age maximum : **23 ans pour les bacheliers et 26 ans pour les licenciés**
- Niveau Scolaire : **Titulaire d'un BAC scientifique ou technique**
- Aptitudes et qualités exigées pour l'exercice du métier :
 - Conscience professionnelle.
 - Sens de l'organisation.
 - Sens des responsabilités.
 - Sens de la sécurité.
 - Maîtrise de soi.
 - Initiative.
 - Autonomie.
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - Présentation du dossier d'orientation
 - Réussite aux entretiens après présélection



5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé en **2040 heures** et étalé sur **deux années** de formation, dont un stage technique de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGTS1	Arabe	30
EGTS2	Communication écrite et orale	210
EGTS3	Anglais technique	70
EGTS4	Législation/PME	30
M01	Métier et processus de formation	15
M02	Exploitation technique d'un parc de véhicules	100
M03	Techniques quantitatives de gestion	140
M04	Sécurité et qualité	100
M05	Réglementation du transport national	100
M06	Réglementation du transport international	90
M07	Organisation et suivi d'une prestation de transport national	100
M08	Management d'équipe	100
M09	Informatique	120
M10	Langue étrangère appliquée (Anglais)	90
M11	Marketing et commercialisation d'une prestation logistique	100
M12	Organisation et suivi d'une prestation de transport international	135
M13	Logistique et entreposage	125
M14	Gestion d'un centre de profit	130
M15	Moyens de recherche d'emploi	15
M16	Stage en entreprise	240
TOTAL		2040

6. Evaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examens de passage ;
- Examen de fin de formation.

7. Perspectives professionnelles

Le Technicien Spécialisé d'Exploitation en Transport travaille en général dans des entreprises de transport routier de marchandises ou de voyageurs. Cependant, il peut également exercer au sein des entreprises industrielles ou commerciales disposant d'un service interne de transport ainsi que chez des commissionnaires ou des transitaires.

Au vu de ses activités, le Technicien Spécialisé d'Exploitation en Transport, peut évoluer vers des métiers transversaux comme la commercialisation de prestations de transport.

Il peut aussi, après quelques années d'expérience et selon les aptitudes qu'il démontre, accéder, après avoir suivi une formation adéquate, à un poste de Directeur d'entreprise ou d'agence.